



Entre le producteur

André TRIVES
Chemin Sainte Eugénie 66200 Elné
06 95 30 64 93
andretrives@yahoo.fr

Et le consommateur

Prénom NOM :
Adresse :
.....
Téléphone :
Mail :

**Contrat
Légumes**

48 distributions
du 09/11/17 au 01/11/18

Elné
jeudi de 18h30 à 20h

Exemplaire producteur

Dans le respect du contrat d'engagement de l'Amap "Perm'AMAP66" et de la charte des Amap

Contenu des paniers : des légumes de saison produits en permaculture, ainsi que le produit de cueillettes sauvages (et peut-être des oeufs en cours de saison).

Quantité	Prix	Nb distributions	Total 18 x nb distri x nb parts	Mensualités total / nb de mois
___ part (s)	18 € / semaine	_____	_____ €	_____ €

Mode de paiement : chèques à l'ordre de TRIVES daté du jour de la signature du contrat. Ils seront déposés entre le 5 et le 10 de chaque mois. Les chèques sont à remettre à André Trives sur son terrain après avoir pris rendez-vous avec lui.

Les 3 derniers chiffres des numéros de vos chèques : de à

En signant ce contrat, je m'engage à respecter les termes du contrat d'engagement de Perm'AMAP 66 disponibles sur le site de l'AMAP.

Les renseignements (sur les ateliers, les 4 non-distributions, les différents événements organisés, ...) seront affichés lors des distributions, aucune information ne sera diffusée par mail. En cas de distribution annulée à la dernière minute, vous en serez informée par sms et/ou mail. Merci aussi de consulter régulièrement le site de l'AMAP.

Merci d'adhérer à l'association avant de récupérer votre premier panier de légumes. Déposer votre adhésion avec le règlement sur le lieu de distribution (pochette prévue à cet effet, voir avec un Amapien).

Fait à Elné, le

Le producteur André Trives

Le consomm'acteur



Entre le producteur

André TRIVES
Chemin Sainte Eugénie 66200 Elné
06 95 30 64 93
andretrives@yahoo.fr

Et le consommateur

Prénom NOM :
Adresse :
.....
Téléphone :
Mail :

**Contrat
Légumes**

48 distributions
du 09/11/17 au 01/11/18

Elné
jeudi de 18h30 à 20h

Exemplaire adhérent

Dans le respect du contrat d'engagement de l'Amap "Perm'AMAP66" et de la charte des Amap

Contenu des paniers : des légumes de saison produits en permaculture, ainsi que le produit de cueillettes sauvages (et peut-être des oeufs en cours de saison).

Quantité	Prix	Nb distributions	Total 18 x nb distri x nb parts	Mensualités total / nb de mois
___ part (s)	18 € / semaine	_____	_____ €	_____ €

Mode de paiement : chèques à l'ordre de TRIVES daté du jour de la signature du contrat. Ils seront déposés entre le 5 et le 10 de chaque mois. Les chèques sont à remettre à André Trives sur son terrain après avoir pris rendez-vous avec lui.

Les 3 derniers chiffres des numéros de vos chèques : de à

En signant ce contrat, je m'engage à respecter les termes du contrat d'engagement de Perm'AMAP 66 disponibles sur le site de l'AMAP.

Les renseignements (sur les ateliers, les 4 non-distributions, les différents événements organisés, ...) seront affichés lors des distributions, aucune information ne sera diffusée par mail. En cas de distribution annulée à la dernière minute, vous en serez informée par sms et/ou mail. Merci aussi de consulter régulièrement le site de l'AMAP.

Merci d'adhérer à l'association avant de récupérer votre premier panier de légumes. Déposer votre adhésion avec le règlement sur le lieu de distribution (pochette prévue à cet effet, voir avec un Amapien).

Fait à Elné, le

Le producteur André Trives

Le consomm'acteur